

# SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°3 • DÉCEMBRE 2021



LES MOTS DE LA FIN

La fibre optique  
est opérationnelle

DOSSIER

L'agglomération  
sur la bonne  
voie (verte)

► Vie économique

## La reprise





► Du 10 au 12 septembre

### La Casas au Salon de l'habitat

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) était présente à l'Agora à Saint-Avold pour le 22<sup>e</sup> Salon de l'Habitat organisé par l'Association des Commerçants de Saint-Avold (ACASA). L'agglomération a souhaité mettre en avant la compétence relative à la Politique de l'Habitat et du Logement en complément avec celle de l'Environnement. Le public a pu venir à la rencontre des agents du pôle environnement pour aborder toutes les questions sur le tri sélectif, la collecte des ordures ménagères ainsi que sur le compostage. Des techniciens et conseillers du CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) ont également été de la partie pour proposer leur aide pour tout projet de réhabilitation.

► 3 octobre

### Marche du ruban rose

Organisée par le Cora Saint-Avold, la marche du ruban rose a rencontré un franc succès. La CASAS a attribué une subvention à l'événement pour soutenir le dépistage du cancer du sein. Les bénéfices ont été versés à la Ligue contre le cancer.



► Du 16 au 31 octobre

### Moselle déracinée

« De Mörchingen à Morhange » s'est déroulée à Domofutura avec le soutien de la CASAS et du CD57. L'exposition qui s'est tenue dans le cadre de Moselle déracinée, a pu bénéficier de la collaboration active de la médiathèque de la ville de Morhange et de l'Association Les Portes de la Mémoire - The Gates of Memory.



## Agir pour ne pas subir

Une année se termine, une autre va s'ouvrir. Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs fera peut-être disparaître les obstacles, résoudra certainement les problèmes et nous permettra d'accomplir la difficile tâche de forger ensemble l'avenir de notre communauté d'agglomération.

J'espère que les prochains mois ne ressembleront pas aux précédents sur le plan sanitaire. Souhaitons de pouvoir au plus vite, retrouver la sérénité indispensable à une activité normale pour notre bien-être, pour notre économie, pour nos entreprises et pour nos emplois.

À mes côtés, soyez convaincus que les élus communautaires se mobilisent au service du développement de notre territoire auquel nous sommes tous attachés. C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et notre volonté que nous continuons notre engagement au service de tous.

Au-delà des orientations prises vis-à-vis de vous, c'est la concrétisation des projets qui me donne cet optimisme indispensable. Agir pour ne pas subir, tel est le sens de la réflexion qui anime le conseil communautaire. La difficulté est d'agir raisonnablement avec les moyens dont nous disposons, mais rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif réaliste. C'est cette volonté qui nous a permis de faire aboutir les réalisations qui vous sont présentées dans ce bulletin d'informations dont je vous souhaite bonne lecture.

Au nom du Conseil Communautaire de notre Communauté d'Agglomération Saint-Avoid-Synergie et en mon nom personnel, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, une bonne santé pour réaliser vos projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclaireront le quotidien de cette nouvelle année 2022.

### Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération  
Saint-Avoid Synergie, Maire de Valmont

#### 2 ■ EN IMAGES

- Marche du ruban rose
- Le Salon de l'habitat
- Moselle déracinée

#### 4 ■ UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

- METEX NØØVISTA et MONTAN SOLAR
- Maxeon / Sun Power, Relais de Morhange et France Galva

#### 6 ■ L'ACTU DU TRIMESTRE

- Politique de l'habitat
- Le compostage
- L'assainissement
- La voirie

#### 9 ■ DOSSIER

- Mobilité : l'agglomération sur la bonne voie (verte)

#### 13 ■ LE POINT SUR

- Le complexe nautique
- L'Office de tourisme Saint-Avoid Cœur de Moselle

#### 13 ■ LES MOTS DE LA FIN

- La fibre optique
- La Dématérialisation des actes d'urbanisme

**METEX NØØVISTA et MONTAN SOLAR sont, chacune dans leur domaine, deux entreprises capables de donner une nouvelle orientation économique à l'agglomération Saint-Avold Synergie. Présentations croisées.**

► **METEX NØØVISTA**

## La chimie verte en force

L'usine de METEX NØØVISTA est la première unité européenne de production d'acide butyrique et de PDO\* basé sur un procédé totalement innovant de chimie verte biologique. « Elle représente une nouvelle évolution dans l'activité industrielle de la plateforme et correspond à une attente sociétale d'une transition de la pétrochimie vers la biochimie, sans pétrole et plus respectueuse de l'environnement », indique Salvatore Coscarella, le président de la communauté d'agglomération. Faire aboutir ce projet était crucial pour montrer la capacité du territoire à se mobiliser en faveur de projets industriels innovants correspondant au cœur historique de l'activité industrielle chimique en Moselle-est. La CASAS a accepté de construire des bâtiments tertiaires et techniques pour un montant supérieur à 4,3 M€. Un soutien particulier qui a été apporté au montage financier, fortement lié à la perspective d'une seconde phase industrielle avec la montée en puissance de la production à 20 Kt accompagné par le quasi doublement de l'effectif. L'arrivée d'un nouvel acteur industriel comme METEX NØØVISTA joue un rôle fondamental dans l'activité économique de l'agglomération avec des répercussions dans de nombreux domaines. « Le succès de l'implantation de Metex est à la fois important et impératif pour montrer aux autres acteurs de l'innovation en chimie qui étudient actuellement une implantation industrielle à Saint-Avold - dont certains construisent actuellement leur unité ou vont prochainement le faire - que l'environnement offert ici par



*la plateforme Chemesis et par la CASAS est idéal.* » Soit toutes les conditions nécessaires à la naissance d'un pôle fort en chimie verte d'envergure qui compte à l'échelle nationale voire internationale.

\*Le propanediol est une substance liquide transparente, inodore et visqueuse d'origine naturelle appartenant aux glycols. Le propanediol est un dérivé de l'amidon de maïs fermenté. Il s'agit d'une alternative naturelle aux glycols synthétiques nocifs.

► **MONTAN SOLAR**

## Un exemple en matière d'énergie renouvelable



Afin de donner l'exemple et d'encourager ces initiatives, la communauté d'agglomération, en collaboration avec la société Montan Solar et l'accord des élus de Porcellette et de Diesen, souhaite faire de l'ancienne plateforme de stockage de charbon et de cokes inutilisée depuis quinze ans, un exemple en matière d'énergie renouvelable. 44 352 panneaux seront installés. Ils produiront 18 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de plus de 7 660 foyers vivant en France, permettant ainsi d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 10 300 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année et de préserver l'environnement. La CASAS est heureuse de relever ce défi majeur de transition énergétique valorisant cet ancien site qui générera des retombées économiques au bénéfice de notre population intercommunale.

► **Maxeon / Sun Power**

## Maxeon air, procédé révolutionnaire

Le démarrage d'une nouvelle ligne de production de nouveaux panneaux est imminent. Développé par Maxeon, le panneau photovoltaïque « Maxeon air » a été récemment présenté sur les salons internationaux et notamment au salon Intersolar de Munich où il a été lauréat de l'innovation. Plus légers, ce panneau solaire adhésif devrait être compatible avec davantage de toitures. Le projet industriel qui démarre à Porcelet, a été accompagné par le dispositif France Relance à hauteur de 400 000 euros et permis le recrutement de 3 nouveaux salariés. Romain Sabouri, le nouveau directeur de site, est chargé de mettre en place l'automatisation et d'industrialisation de la production qui débutera en avril 2022. La communauté d'agglomération interviendra auprès de l'État et de la Région afin de permettre à ce projet ambitieux d'aboutir.



► **France Galva**

## Un acteur national d'envergure sur le territoire



Leader de prestations de traitement de surface, France Galva, l'entreprise de galvanisation à chaud installée à Morhange, a fait partie du programme des visites d'entreprises souhaité par le président de la communauté d'agglomération. « Cela me permet, ainsi qu'aux élus, de connaître l'activité et de se renseigner sur les éventuelles difficultés que les sociétés pourraient rencontrer et l'aide que la communauté d'agglomération pourrait apporter. Car pour nous, il est indispensable de tisser des liens avec les acteurs économiques qui font la richesse de votre secteur et les élus locaux. »

► **Relais de Morhange**

## Du nouveau pour les usagers de la route

En partenariat avec Total Énergies, les époux Akatay ont transformé leur station de lavage PK Lavages en une station-service complète pour les automobilistes : création d'une station carburant Total Énergies Access pour tous types de véhicules et poids lourds (SP98, SP95 E10, E85, GO +, GO et AD BLUE) ; modernisation de la station de lavage automobile et passage à l'enseigne WASH (3 pistes de lavage haute pression, 1 piste de lavage multiprogrammes et une aire de dépoussiérage).



## ► Politique de l'habitat

## Contribuer à redonner au territoire tout son dynamisme

**La politique de l'habitat est une de compétences clés de la Communauté d'Agglomération. La CASAS s'y implique à travers ces OPAH, le dispositif « Cœur de Ville » et aussi « Petites Villes de Demain » de Morhange.**



« On ne peut bien vivre son territoire si on ne vit pas bien son habitat. ». Fort de ce constat, le président de la communauté d'agglomération a engagé la collectivité dans des actions de rénovation et d'amélioration de l'habitat parce qu'elle est persuadée que l'habitat et le logement constituent un des piliers essentiels du territoire. L'habitat dégradé, la vacance, la précarité énergétique, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap sont autant de domaines sur lesquels il nous faut agir et accompagner toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer. C'est pour cela que la CASAS a mis en place une Opération d'Amélioration de l'Habitat qui touche les 41 communes de la CASAS sur ces thématiques que je viens d'évoquer mais aussi dans le dispositif « Cœur de Ville » dont les deux axes essentiels sont l'Habitat et le Commerce. L'agglomération soutient aussi l'action « Cœur de Ville » qui doit contribuer à redonner au territoire tout son dynamisme. « Dans ces dispositifs que nous mettons en œuvre, nous serons accompagnés par l'État à travers les aides de l'Agence nationale de l'Habitat mais également de la Région, d'Action Logement et de la Banque des Territoires. » L'investissement de l'Anah est conséquent avec 3,8 M€ prévus pour les deux opérations. La CASAS n'est pas en reste et accompagne ces dispositifs avec un budget de l'ordre de 200 000 €/ par an.

## ► Zoom sur...

## L'embellissement des façades

Dans le cadre des réflexions sur les politiques de l'habitat initiées dans le processus « Cœur de Ville », il est apparu que le concept d'amélioration et de rénovation du patrimoine bâti passait également par la transformation de sa perception visuelle. Le diagnostic transversal sur le centre-ville fait état des principaux secteurs, regroupant un nombre conséquent de façades « à rénover ». La rénovation des façades par-delà même celle des enseignes commerciales est un des facteurs qui contribue à l'image de la Ville et par conséquent, à l'amélioration de son attractivité.

La Ville de Saint-Avold, lauréate du programme « Action Cœur de Ville », est ainsi heureuse de participer à l'effort de la Communauté d'agglomération en injectant 250 000 euros fléchés à l'aide à la façade avec un objectif de 20 opérations par an. Cette campagne touchera aussi bien les bâtiments d'habitation que les immeubles mixtes (logements et commerces prenant la forme d'une subvention jusqu'à 1 000 euros par opération. Un règlement est en cours d'établissement avec l'accompagnement du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Par ailleurs, l'ANAH participera dans le cadre d'une mesure expérimentale jusqu'en décembre 2023 au financement de ces travaux à hauteur de 25 % dans la limite d'un plafond de travaux subventionnables de 5 000 euros / HT par logement.

## ► L'info en +

## MORHANGE, PETITE VILLE DE DEMAIN

Morhange a été labellisée « Petites Villes de demain ». Pour mémoire, c'est un programme d'action lancé en octobre 2020 par le gouvernement afin de redynamiser 1 600 petites villes françaises.



## 10 ANS DE COMPOSTAGE



À l'heure du dérèglement climatique, toutes les initiatives sont bonnes à prendre pour préserver l'environnement. Les bonnes habitudes se prennent très tôt. C'est pour cela que la communauté d'agglomération a mis en place il y a une dizaine d'années, des interventions de guides composteurs dans les écoles. En particulier au sein des maternelles. « *Dès l'âge de 3 ans, les enfants sont très réceptifs à ces questions* », souligne Fernand Aust, guide composteur. « *Je suis toujours aussi impressionné par leur capacité à mémoriser les bons gestes.* » Désormais seul établissement scolaire qui poursuit le travail sur la thématique, l'école Ebersborn de Valmont trouve que le projet compostage est fondamental. « *C'est une belle entrée en matière pour comprendre le développement durable. Puis ce sont les enfants qui inculquent aux parents les bons gestes pour préserver l'environnement. Rien que pour cela, le pari est gagné* », conclut Mme Sourassami, enseignante à Valmont.

### ► Redevance ordures ménagères

## Report dans la facturation

La cyber attaque subie par la CASAS en juin 2021 a fortement perturbé les services de l'intercommunalité. De nombreuses données ont été perdues, notamment celles relatives au logiciel de facturation de la redevance des ordures ménagères. Les services de la CASAS s'attèlent à reconstituer le fichier dans les meilleurs délais, mais au vu du nombre de foyers concernés, notamment sur le territoire de Saint-Avold (plus de 18 000), ce travail laborieux n'a pu être achevé à ce jour et les factures afférentes vont prochainement être adressées aux administrés. Malheureusement, les redevances du second semestre établies habituellement en octobre et novembre de chaque année, seront envoyées en décembre aux différents ménages qui composent le territoire et disposeront de 30 jours pour procéder au paiement de celles-ci.

### ► Facture Eau

## Pas d'augmentation



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, il incombe à la CASAS d'adresser les factures Eau et Assainissement aux abonnés de la ville de Saint-Avold. Le Conseil Communautaire de la CASAS a homologué les tarifs en matière d'eau pour les 3 communes de Diesen, Porcellette et Saint-Avold sans procéder à une augmentation.

Les modalités de paiement seront les suivantes :

- Par paiement sur internet sur notre site <http://portailabonnes.agglo-saint-avold.fr> ou [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) - Identifiant collectivité : 060297 Référence de la facture au recto : exemple (2021-EA-00-866)
- En espèces pour un montant inférieur à 300 € ou par carte bancaire muni de votre avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (voir QR code au recto de la facture).
- Par virement bancaire avec l'IBAN : FR27 3000 1005 29G5 7800 0000 029.
- Par chèque bancaire ou postal à établir à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC, et à envoyer au Centre des Finances Publiques – 20 rue du lac – 57 500 SAINT-AVOLD (joindre obligatoirement le talon de paiement).

Les abonnés qui souhaiteront être prélevés devront en faire la demande au service Facturation Eau (adresse ci-dessous), avec la transmission de leurs coordonnées bancaires. La mensualisation ne sera pas possible à défaut d'historique des consommations suffisantes (2 ans minimum).

**SERVICE FACTURATION EAU - 13 Chemin des Romains - 57 730 LACHAMBRE-GARE - Tél. : 03 87 94 67 98 - E-mail : [regieeau@agglo-saint-avold.fr](mailto:regieeau@agglo-saint-avold.fr) / <http://portailabonnes.agglo-saint-avold.fr> - Urgences techniques : 09 77 42 94 44.**

## ► Assainissement

## Une compétence en mutation

### Fusion et dissolutions

Le service assainissement s'est agrandi de 7 communes : le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Trois Vallées qui en compte 5 (Folschviller, Valmont, Altviller, Lachambre et Macheren) et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de Lauterbach en représentant 2 (Carling et L'Hôpital). Seules les communes de Diesen et de Porcellette, ne font pas partie du service.

### Assainissement collectif

Les déconnexions des fosses septiques ont démarré cette année avec la fin de la mise en conformité des communes d'Altrippe et de Leyviller. Le projet de mise en conformité de l'assainissement des communes de Diffembach-Lès-Hellimer et Hellimer est finalisé. Les études de mise en conformité de l'autosurveillance réglementaire des stations d'épuration de Morhange, Saint-Avold et de L'Hôpital sont en cours et les travaux débiteront l'année prochaine. L'équipement du point d'entrée des petites stations situées au sud du territoire (Guessling, Laning, Maxstadt, Leyviller, Vahl-Ebersing) aura lieu également l'année prochaine.

### Eaux pluviales

Il est question d'une mise en oeuvre de la Doctrine Pluviale Grand Est avec l'application de 3 principes au niveau des particuliers mais également sur les projets d'aménagement des collectivités : infiltrer les pluies où elles tombent ; favoriser la nature en ville ; limiter les îlots de chaleurs et les surfaces imperméabilisées.



## ► Le point sur...

## LA GEMAPI

Maintenant que la mise en conformité de l'assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller est terminée, les travaux de restauration et de renaturation du cours d'eau le Mühlgraben des communes d'Altrippe et de Leyviller et Saint-Jean Rohrbach commenceront très prochainement. Ces travaux consisteront en l'amélioration des capacités auto-épuration du cours d'eau afin d'atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau à l'échelle nationale.

## ► Voirie

## Des chantiers d'utilité publique



### Zone Actival

#### Travaux du bassin...

Ce chantier, d'un montant global de 1 450 000 € HT et subventionné par le Département de la Moselle à hauteur de 430 000 €, a été confié à la société SMTPF à Saint-Avold qui sera accompagnée par son sous-traitant WEILER pour la partie terrassements. Compte tenu des conditions climatiques à l'approche de l'hiver, ce chantier a été mis à l'arrêt jusqu'en début d'année prochaine et redémarrera dès lors que la météo le permettra. Il restera à terrasser le bassin proprement dit et réaliser les ouvrages nécessaires ainsi que le réseau de collecte.

#### ... Et réfection de l'éclairage public

Ces travaux ont débuté en octobre 2021 et consistent à la mise en place de 14 mâts d'éclairage public avec luminaires LED le long de 500 m de voirie. L'entreprise Bati-TP a d'ores et déjà effectué la pose des massifs, des mâts et du réseau. Les luminaires seront installés au moment du raccordement au réseau électrique par le distributeur ENEDIS. Le montant des travaux est de 57 317 € HT.

### Piste d'attente à la déchèterie de Valmont

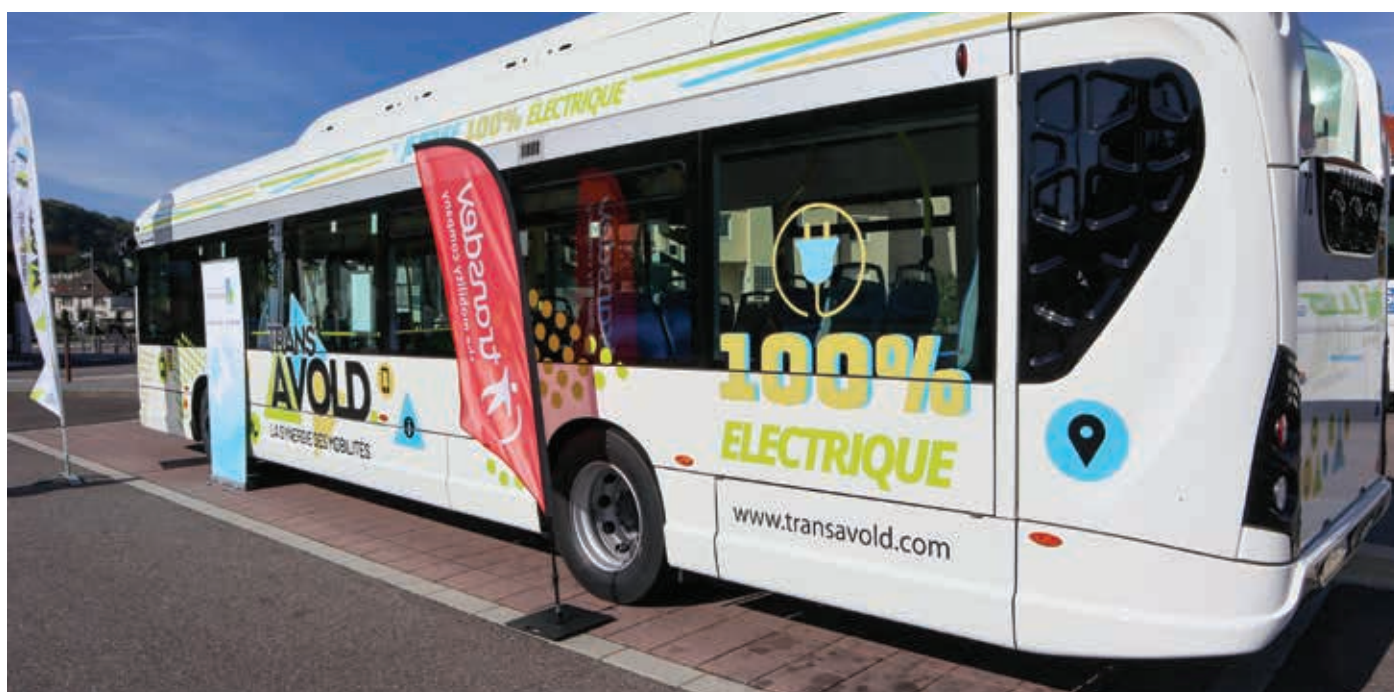
La déchèterie de Valmont est de plus en plus fréquentée. On constate une problématique de files d'attente importantes les jours d'affluence et surtout au moment des heures d'ouverture. Aussi, des travaux sont engagés pour la réalisation d'une piste d'attente de 135 m de long qui permettra aux véhicules d'être stockés en amont de l'entrée du site, sans empiéter sur la voie de circulation de la rue Général de Gaulle. Après une consultation, ces travaux ont été confiés à l'entreprise BATI-TP à Saint-Avold pour le montant HT de 37 957 € HT.



## ► Mobilité

# L'agglomération sur la bonne voie (verte)

**Bus électriques et hybrides, aménagement d'aires de covoiturages, applications dédiées et aide à l'acquisition de vélos électriques : la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie s'engage résolument dans la mobilité verte. Tour d'horizon des actions mises en place par la collectivité.**



Plus que jamais, la mobilité est une compétence clé. Encore plus aujourd'hui, urgence climatique oblige. Il ne s'agit plus seulement de se déplacer mais de mieux le faire. L'engagement vers un transport plus vert et plus écologique – en un mot plus respectueux de l'environnement – est devenu la norme. Vous l'aurez donc compris ; la mobilité est aujourd'hui au cœur des préoccupations des établissements publics de coopération intercommunale dont la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie. « Afin de promouvoir notre territoire et continuer à développer son attractivité, il s'agit de proposer des alternatives concrètes en termes

de mobilité à nos administrés », rappelle Salvatore Coscarella, président de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie. Pour ce faire, nombre d'actions sont menées par la collectivité. À commencer par le choix en partenariat avec

**« Afin de promouvoir notre territoire et continuer à développer son attractivité, il s'agit de proposer des alternatives concrètes en termes de mobilité à nos administrés »**

**SALVATORE COSCARELLA,  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE**

Transdev, d'équiper son réseau urbain de cinq bus hybrides plus propres et moins polluants. « L'hybridation représente un investissement modéré et judicieux, qui permet de réels gains de consommation de carburant et donc une rentabilité maximale », indique Robert Bintz, vice-président en charge des transports. « Les émissions de gaz à effet de serre sont considérablement réduites. Puis le système hybride



ne nécessite aucune maintenance sur toute la durée de vie du véhicule. » Dans la même veine, la CASAS s'est également mise à l'électrique. Avec un bus de ville et deux nouveaux minibus qui sont venus compléter la flotte de véhicules pour assurer le service de Transport à la Demande (TAD). Une démarche qui permettra certainement d'atteindre l'objectif de la CASAS : une baisse d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 %. Existant sur la partie Nord du territoire (Canton de Saint-Avold), le service de TAD a été étendu, depuis le 1er septembre 2020 sur la partie sud de l'Agglomération. Ainsi avec l'allongement des distances, il est apparu nécessaire de renouveler le matériel pour offrir un service de qualité à l'ensemble des usagers. Car ce sont bien eux qui sont au centre de l'attention de la CASAS. « L'intérieur des minibus a été pensé pour assurer un plus grand confort aux usagers. La capacité réduite d'accueil est de nature à favoriser les échanges entre les usagers et même, parfois, des habitudes se créent entre eux ; comme par exemple se retrouver aux mêmes jours et horaires pour effectuer le trajet ensemble », ajoute Philippe Renard, vice-président en charge de la communication.

### Cap 2022 sur les voies douces

D'autres solutions alternatives à la voiture individuelle sont développées sur le territoire. La nouvelle aire de covoiturage en fait partie. Soit un investissement global de 280 000 € HT intégralement financé par

**« L'hybridation représente un investissement modéré et judicieux, qui permet de réels gains de consommation de carburant et donc une rentabilité maximale »**

**ROBERT BINTZ, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES TRANSPORTS.**

► Mobilité 3.0

## L'APPLICATION "TRANS'AVOLD, BY MYBUS"



Information, achat de ticket, suivi des bus en temps réel, géolocalisation de l'arrêt de bus le plus proche, notification des actualités ou sur les perturbations du réseau, fiches horaires, etc. Avec « Transavold, by MyBus », c'est tout le réseau « Transavold » qui se trouve dans votre smartphone. Avec cette appli, prendre le bus n'a jamais été aussi simple. Avec le m-ticket, votre smartphone devient votre titre de transport.

### Concrètement comment ça marche ?

- Achetez un ticket via l'appli Transavold By MyBus.
- Votre m-Ticket est maintenant chargé sur votre smartphone.
- Avant que le bus ne s'arrête, sélectionnez votre m-ticket.
- Scannez le QR Code présent à l'entrée du bus.
- Vérifiez que votre m-ticket est bien validé.
- Montrez votre écran au conducteur pour qu'il puisse vérifier que vous êtes bien en règle.

le concessionnaire autoroutier Sanef. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a, quant à elle, contribué au projet par l'apport du foncier, puisque l'aire de covoiturage est implantée sur une parcelle de terrain lui appartenant. L'exploitation et l'entretien du site seront assurés par cette dernière, dès la mise en service de l'équipement. « On y trouve 49 places de stationnement dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le parking dédié aux véhicules légers, est entièrement clôturé. Le site dispose un éclairage sur la zone PMR et d'un abri dépose-minute pour les piétons », souligne Julien André, directeur des transports à la communauté d'agglomération. Dans un autre registre, la CASAS accompagne les utilisateurs de vélos électriques depuis le 16 septembre dernier. Non soumise à des conditions de revenus, une aide forfaitaire de 50 € permet également aux habitants de la CASAS de solliciter le bonus de l'État qui est lui conditionné à un revenu à ne pas dépasser (revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 euros). Plus globalement, « cette incitation à l'achat s'inscrit dans une volonté de développer les mobilités douces sur notre territoire », complète Salvatore Coscarella. Comme la pose de trois abris vélo sécurisés, deux à Saint-Avold et un à Morhange, et surtout l'élaboration d'un schéma directeur vélo qui débouchera sur un programme pluriannuel d'actions et d'investissement début 2022.



► Zoom sur...

## la signature des accords de complémentarité entre la Région Grand Est et la Casas



Depuis le début de la démarche de transfert de compétence, la CASAS et la Région Grand Est sont animées par une volonté partenariale. Par ces accords, les deux entités articulent leur réseau de transports dans une logique de complémentarité pour faciliter les déplacements des usagers. C'est un moment fort dans la vie du réseau de transport de l'agglomération et ce, pour de nombreuses raisons : entre autres, pour permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier des solutions de transports proposés par la Région sur le périmètre de la CASAS, au tarif du Réseau de la CASAS ; ou entériner la gestion des inscriptions pour le transport de tous les élèves résidants sur le territoire de l'Agglomération et inscrits dans un établissement scolaire situé dans la CASAS. La communauté d'agglomération a fait le choix d'aller encore plus loin avec une tarification du transport scolaire semblable à celle de la Région pour ne pas faire une différence entre les élèves de la CASAS et ceux des territoires limitrophes et l'application d'un règlement de transport scolaire basé sur celui de la Région.

► Et aussi...

## La carte Simplicités

Avec la carte Simplicités, l'interopérabilité des titres de transport est possible depuis cet été. Par exemple, outre le réseau Transavold, la carte permet de charger aussi bien un titre Stan du Grand Nancy qu'un billet du Met' de Metz Métropole que de la communauté d'agglomération Forbach Porte de France. Par la suite, il est envisagé de pouvoir étendre le rayonnement du réseau « Transavold » vers le transfrontalier avec la possibilité de charger des titres de transports allemands.



## POUR ALLER PLUS LOIN

Dans le cadre de la reconversion de la centrale thermique Émile Huchet, et du projet Émil'hy, le passage de l'ensemble des bus urbains vers l'hydrogène est en phase d'étude de faisabilité par tous les acteurs concernés (Gazel Énergie, Transdev et la CASAS). La communauté d'agglomération entend, ainsi, faire entrer son réseau de transport en commun dans le cercle des réseaux de transport « décarboné ».

► **Complexe nautique**

# Continuez à pratiquer !

**Si un nouveau protocole sanitaire est en place depuis le 8 novembre dernier, cela n'empêche au complexe nautique de poursuivre ses activités et d'en développer comme l'aquabike.**

La lutte contre l'épidémie du Covid-19 est loin d'être terminée, malheureusement. Dans ce cadre, tous les établissements recevant du public se doivent de protéger les uns et les autres. Suite aux décisions du ministère chargé des Sports, un protocole a été établi depuis le 8 novembre dernier. Outre la présentation quotidienne du « passe sanitaire » obligatoire dès l'âge de 12 ans et 2 mois, y compris les abonnés, les dispositions sont nombreuses : prise de coordonnées obligatoire pour les personnes concernées en cas de contamination, matérialisation de l'entrée et de la sortie de l'établissement, une signalétique spécifique en matière d'hygiène, gestes « barrière » et distanciation physique, port du masque obligatoire à partir de 11 ans et fortement recommandé dès l'âge de 6 ans, port du bonnet indispensable... La pratique des activités aquatiques est autorisée pour tous les publics à condition de respecter une distance physique de 2 mètres (hors personnes d'un même foyer) lorsque le masque n'est pas porté. Avec le port du masque, une distanciation physique d'au



moins 1 mètre doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance.

Des normes sanitaires qui peuvent paraître, à juste titre, contraignantes. Mais qui n'empêchent pas le complexe nautique de développer des disciplines à l'image de l'aquabike. Activité douce et

non traumatisante pour les articulations, c'est un sport idéal pour faire travailler le système cardio-vasculaire à travers l'activité intense qu'il nécessite. « Grâce à l'eau, la sensation de fatigue est atténuée et l'endurance décuplée. Le cœur s'entraîne tandis que la graisse fond et le corps s'affine. En effet, une séance permet de brûler entre 300 à 500 calories », souligne Franck Banovic, le directeur du complexe nautique de Saint-Avoid. Le mouvement de pédalage dans l'eau provoque un massage profond des tissus et stimule la circulation sanguine, la peau d'orange se voit ainsi estomper. L'activité aquabike est coachée par les maîtres-nageurs sauveteurs du complexe nautique de Saint-Avoid sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 17 h à 19 h, les mardis et jeudis de 17 h 30 à 19 h, les samedis de 17 h à 18 h 30 et les dimanches de 8 h 15 à 9 h 45.

► **Les infos en +**

## LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30 et de 16 h à 19 h / Le mercredi de 12 h à 19 h (accès au petit bassin de 13 h 30 à 19 h) / Le samedi de 14 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h - Évacuation des bassins - Fermeture de la caisse une demi-heure avant.

## LES AUTRES ACTIVITÉS

- **Nageurs confirmés** : 1 ligne d'eau réservée pendant les heures d'ouverture au public.
- **Activité BOUT'CHOU** pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés de leurs parents.
- **3<sup>e</sup> Âge et femmes enceintes** : 1 ligne d'eau réservée les vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.
- **Palmes** : 1 ligne d'eau réservée (matériel non fourni).
- **Leçons de natation pour adultes et enfants** : 4 personnes maximum par créneau (½ heure) et sur rendez-vous uniquement.

**Contact : le tarif est de 5 € la séance de 30 minutes + l'entrée piscine (un abonnement de 10 séances + de 2 séances gratuites est proposé pour 50 € + l'entrée piscine) / Un certificat médical pour l'activité aquabike est nécessaire. Pour davantage de renseignements, tél. : 03 87 92 02 98.**

► Office de tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle

# Un territoire à découvrir !

L'office de tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle propose de nombreuses activités. L'actualité y est fort riche. Présentation.

## Des cadeaux sympas

La quête des cadeaux de Noël commence... En panne d'idées ? La boutique de l'Office de tourisme peut vous inspirer. Un grand choix de livres vous est proposé, notamment sur l'histoire locale et régionale, des livres de recettes, et autres. Sans compter les produits à l'effigie de la Lorraine et de Saint-Avold : porte-clés, torchons, savons, mugs, verres à bière, ainsi que des coffrets cadeaux. En édition limitée : la boutique spécial Noël.

## Le lundi, c'est rando !

Après cette année dictée par la crise sanitaire, les marches du lundi ont repris et connaissent un beau succès. Chaque lundi à 14 h, les randonneurs sont guidés par Charles et Yann sur les beaux sentiers de notre territoire, pour un parcours d'une dizaine de kilomètres. Le lieu de départ change tous les mois et la bonne humeur est assurée. Ouvert à tous, 13 € l'année. Pour les personnes qui préfèrent marcher de leur propre chef, de nombreuses cartes de circuits balisés sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme.



## La Règle de 4

Un reportage de 26 minutes sur l'Abbatiale Saint-Nabor de Saint-Avold a été réalisé par une équipe de Moselle TV. Le film est disponible sur la chaîne Youtube de Moselle TV et s'est inscrit dans le cadre du concours « La règle des 4 ». Le principe : 4 édifices mosellans sont en compétition pour le titre de la Perle Mosellane. Les internautes avaient 2 jours pour voter pour leur monument préféré sur la page Facebook « La Règle de 4 ». Grâce à une mobilisation massive en ligne, l'Abbatiale Saint-Nabor est arrivée en seconde position, juste derrière l'Église Saint-Martin de Sillegny. N'hésitez pas à venir découvrir ce monument, ouvert tous les jours pour contempler ses vitraux, son chœur, son mobilier et ses sculptures centenaires...



## La route des crèches, tradition en Cœur de Moselle

L a i s s e z - v o u s émerveiller par la magie des fêtes

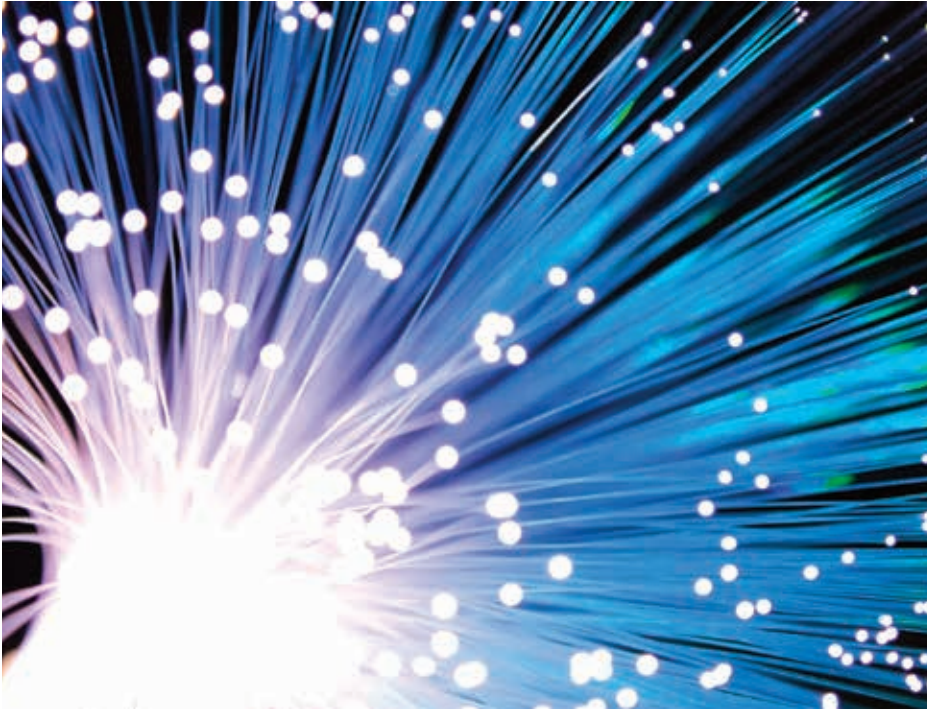
de fin d'année grâce à une tradition d'antan : les crèches. Un livret indispensable à l'approche du mois de décembre, publié par l'Office de tourisme. Cette brochure gratuite vous met sur la voie des crèches à visiter en Cœur de Moselle et au-delà. Plus que ça, elle permet de partir à la découverte de notre patrimoine et savoir-faire local. La brochure révèle également de nombreuses manifestations comme des concerts, marchés de Noël, crèches vivantes, visites commentées... De quoi animer vos week-ends d'hiver. Au fil des pages, quelques extras pour petits et grands : recette, chant de Noël, histoire et légende, ainsi qu'un coloriage pour les enfants.

**Rendez-vous au 28 rue des Américains -  
57500 Saint-Avold / Tél : 03 87 91 30 19  
Mail : [contact@tourisme-saint-avold.fr](mailto:contact@tourisme-saint-avold.fr)  
Site : [www.saintavold-coeurdemoselle.fr](http://www.saintavold-coeurdemoselle.fr)  
Facebook : [tourismesaintavold](https://www.facebook.com/tourismesaintavold)  
Instagram : [otsaintavoldcoeurdemoselle](https://www.instagram.com/otsaintavoldcoeurdemoselle)**

**Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h. De mai à septembre inclus, les samedis également de 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h.**

## ► Internet

# La fibre optique est opérationnelle



Facteur d'attractivité d'un territoire, la fibre optique est désormais entièrement déployée sur l'ensemble de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie. Elle a été développée en trois étapes : l'ex Centre Mosellan sauf Morhange par Moselle Fibre, Morhange sera complètement raccordée au cours de l'année 2022 par XP Fibre ; l'Ex Pays Naborien et enfin Saint-Avold où le service est disponible, à de rares exceptions près. Nombre d'opérateurs sont présents : Orange et Sosh sur l'ex Centre Mosellan ainsi que Orange, SFR et Bouygues sur l'Ex Pays Naborien. Pour en profiter, rien de plus simple : contactez au préalable votre fournisseur d'accès Internet qui vous enverra un technicien chargé de la mise en place du raccordement fibre à votre domicile.

Pour tout renseignement, contactez Sarah Gérard au 07 85 57 14 48.

## ► L'info en +

## BON À SAVOIR

1. La fibre optique est un support physique aussi fin et souple qu'un cheveu, un câble contenant des fils de verre ou de plastique qui permet le transfert de données IP très rapidement via la lumière et sur de grandes distances. En effet, contrairement aux fils de cuivre et aux technologies xDSL, qui subissent une atténuation importante au bout de quelques kilomètres, le signal de la fibre optique ne décline presque pas avec la distance.

2. Critère déterminant dans le choix d'une box fibre, le débit maximum théorique qu'il est possible d'atteindre en téléchargement comme en envoi de fichiers varie d'un opérateur à un autre, et même d'une offre à une autre chez un même opérateur. En effet, les prix varient en fonction des débits qui sont proposées.

3. Dans le cadre de l'installation de la fibre optique dans une maison, ces travaux commencent dans la rue, au niveau du point de branchement optique (PBO). Un technicien doit alors intervenir pour faire le raccordement final entre le PBO et votre maison. Puis, de votre maison jusqu'à l'endroit où vous souhaitez installer la prise terminale optique, sur laquelle votre box sera connectée.

## ► En bref

## Dématérialisation des actes d'urbanisme

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie met à votre disposition un guichet permettant de déposer vos demandes d'urbanisme sur 26 de nos communes.

Contact : Benoît Moy, Responsable du pôle urbanisme - Tél. : 03 87 00 32 90 / E-mail : b.moy@agglo-saint-avold.fr - Site Internet : <https://st-avold.geosphere.fr/guichet-unique>

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

📍 10-12 Rue du Général de Gaulle  
57500 Saint-Avold

✉ communaute@agglo-saint-avold.fr

☎ 03 87 92 84 76

@ www.agglo-saint-avold.fr

## SERVICES TECHNIQUES

📍 Bâtiment des Douanes  
Zone Europort  
57 500 Saint-Avold

☎ 03 87 00 32 94

## SERVICE ENVIRONNEMENT

📍 Bâtiment des Douanes  
Zone Europort  
57 500 Saint-Avold

☎ 03 87 00 32 90

## PISCINE INTERCOMMUNALE

📍 Rue de la Piscine  
57 500 Saint-Avold

☎ 03 87 92 02 98

## MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

📍 2, rue du Pratel  
57 340 Morhange

☎ 03 87 05 07 91

✉ msap@agglo-saint-avold.fr

**DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE L'HÔPITAL**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRÉS.  
LES DÉCHETTERIES SONT INTERDITES AU PUBLIC EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.  
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : 03 87 93 63 35  
RESPONSABLE DÉCHETTERIES  
ACCES CARTE SYDEM PASS

PARTICULIERS ou 1 <sup>er</sup> COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION	COLLECTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION
Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
PROFSSIONNELS - COMMERCIANTS IDENTIFIÉS ET NON IDENTIFIÉS - ARTISANS - ADMINISTRATIONS	GENÈS DU VOTAGE DE LA RUE D'ACCUEIL DE ST-AVOLD
CONTRE PAIEMENT UNIQUEMENT Lundi, Mercredi, Jeudi de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE DES DÉCHETTERIES

**DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE VALMONT**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRÉS.  
LES DÉCHETTERIES SONT INTERDITES AU PUBLIC EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.  
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : 07 50 54 32 32  
RESPONSABLE DÉCHETTERIES  
ACCES CARTE SYDEM PASS

PARTICULIERS ou 1 <sup>er</sup> COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION	COLLECTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION
Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
PROFSSIONNELS - COMMERCIANTS IDENTIFIÉS ET NON IDENTIFIÉS - ARTISANS - ADMINISTRATIONS	GENÈS DU VOTAGE DE LA RUE D'ACCUEIL DE ST-AVOLD
CONTRE PAIEMENT UNIQUEMENT Lundi, Mercredi, Jeudi de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE DES DÉCHETTERIES

**DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE MORHANGE**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRÉS.  
LES DÉCHETTERIES SONT INTERDITES AU PUBLIC EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.  
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : 03 87 86 48 40  
RESPONSABLE DÉCHETTERIES  
ACCES CARTE SYDEM PASS

PARTICULIERS ou 1 <sup>er</sup> COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION	COLLECTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION
Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
PROFSSIONNELS - COMMERCIANTS IDENTIFIÉS ET NON IDENTIFIÉS - ARTISANS - ADMINISTRATIONS	GENÈS DU VOTAGE DE LA RUE D'ACCUEIL DE ST-AVOLD
CONTRE PAIEMENT UNIQUEMENT Lundi, Mercredi, Jeudi de 14h00 à 18h00	CONTRE PAIEMENT Lundi et Jeudi de 14h00 à 18h00 Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER SUR L'ENSEMBLE DU SITE DES DÉCHETTERIES



RETROUVEZ-NOUS SUR LA NOUVELLE PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie